

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL - CONVOCATION

Le Conseil Municipal se réunira, en mairie, salle du conseil municipal,

Lundi 11 décembre 2023 à 19h00

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 OCTOBRE 2023

DÉLIBÉRATIONS:

- Recrutements d'agents contractuels pour les accroissements temporaires et saisonniers 2024 et les remplacements,
- Adhésion aux dispositifs de médiations mis en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de l'Isère (Cdg38),
- Filière culturelle suppression de poste,
- Bibliothèque Convention de coopération entre communes pour le fonctionnement du réseau « Trente et + »,
- Communication du rapport d'activités 2022 de Vienne-Condrieu-Agglomération.

<u>DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ARTICLE L2122-22 CGCT / ARTICLE L5217-10-6 CGCT)</u>

À Chuzelles, le 6 décembre 2023

Le Maire

Nicolas HYVERNAT

mairie@chuzelles.fr